

# Matériaux pour un dictionnaire

J.-M. CHEVALLIER

## « Strict-tease ».

Le mot *strict* ressemble aux mini-voiles de certaines danseuses spécialisées : on ne sait jamais trop s'il est là pour cacher ou pour suggérer. Mais quoi! la Vérité n'est pas une effeuilleuse et sa nudité est pudique; qu'attendons-nous pour la dépouiller de cet équivoque oripeau?

Dans le meilleur des cas, *strict* est un pléonasme, légitime quand il traduit une insistance particulière, le plus souvent simple avachissement du langage : car dire qu'on prend un mot « au sens strict » signifie en clair qu'en d'autres occasions on l'emploie sans rigueur. Ailleurs c'est un contresens caractérisé, qui consiste à introduire le mot précisément là où toute rigueur est absente : par exemple, ayant fait figurer la réflexivité parmi les propriétés de l'ordre, baptiser ensuite celui-ci « ordre strict » quand il la perd!

Je ne pense pas que proposer un mot pour chaque cas particulier soit une bonne solution (ainsi j'avais proposé *gradation* pour cet ordre qui n'en est pas un), car on aboutit vite à une inflation du vocabulaire. Ce qu'on peut suggérer, c'est une variante plus acceptable : les gens resteront libres d'employer un langage « strictement critiquable », mais du moins la possibilité leur sera offerte de l'éviter. Or le mot *strict* possède, à l'intérieur d'une famille de mots d'ailleurs très nombreuse et dispersée, un « doublet » de même origine latine, *étroit*, de sens nettement différencié : les mathématiciens sont censés avoir l'esprit strict, on espère qu'ils ne l'ont pas étroit, ni étriqué. Les objections qui s'opposent à « ordre strict », « inclusion stricte », etc, tomberaient d'elles-mêmes devant « ordre étroit », « inclusion étroite », cette étroitesse laissant entendre qu'on a rogné quelque chose du concept strict. (On pourrait aussi songer à *restreint*, également de la même famille, mais le mot a déjà d'autres utilisations.)

Si l'on voulait illustrer la confusion et l'indécision que ces difficultés mineures entretiennent chez nous, il suffirait de rappeler le vote sur *positif* lors de l'Assemblée générale de 1969, magnifique exemple de test non significatif : sur 723 suffrages (déjà censés exprimer la pensée de quelque 10 000 membres), il y avait eu 298 voix dans un sens, 284 dans l'autre, 141 abstentions déclarées; 12 votants avaient commenté leur vote, la plupart pour défendre assez vigoureusement l'acception « supérieur, mais non égal à zéro ».

Je persiste à croire qu'au niveau élémentaire tout au moins, ces divergences traquent chez nous un certain laissez-aller et finalement alourdissent le langage : car on conviendra que « positif ou nul » glisse mieux que « positif au sens large ».

Alors, si faible que soit la majorité mentionnée ci-dessus, on ne s'aventure pas beaucoup en conseillant aux collègues, au moins dans le premier cycle, de faire porter l'effort de réflexion de leurs élèves sur des questions autrement fondamentales; en gardant la partition traditionnelle des ensembles numériques en trois classes, *positive, nulle, négative*, ils n'introduisent aucune équivoque dans la pensée, ni dans le langage. Il est toujours loisible, à un niveau plus élevé, si on le juge expédient, d'abrégier « positif ou nul » en « positif »... tout en sachant bien qu'on joue à qui gagne perd; car en fait on n'abrége rien du tout : on continue la plupart du temps à dire « positif ou nul » pour lever toute équivoque, et l'on traîne derrière soi les « étroitement positif » — voire les « strictement positif »! — inéluctablement.

\* \* \*

Et je reviens à l'ordre. Car, si j'ai appelé l'angle un « Octopus », l'ordre est de l'espèce « Serpent de mer » avec une langue bifide (ordre et ordre étroit) et un crochet particulièrement venimeux : l'antisymétrie.

La définition la plus usuelle de l'antisymétrie était et est restée :

1°  $\forall (a, b) \in E^2, (aRb \text{ et } bRa) \Rightarrow a = b$  (Revuz, Cours de l'A.P.M., t. I, 1962). Certains ont dit : comme «  $a < b$  et  $b < a$  » est faux, l'ordre « étroit » n'est pas antisymétrique; visiblement il s'agissait d'une interprétation fautive de l'implication, contre laquelle se sont élevées des protestations fort légitimes (articles de Le Dily, n° 267, p. 140; de Pauly, n° 268, p. 223). Légèrement différentes dans la forme, mais identiques quant au fond, les définitions suivantes de la symétrie et de l'antisymétrie, qui ne font figurer dans l'hypothèse que des éléments *distincts*, ont été adoptées par plusieurs manuels (et par le Dictionnaire) :

Symétrie :  $\forall (a, b) \in E^2, (a \neq b \text{ et } aRb) \Rightarrow bRa$ .

Antisymétrie :  $\forall (a, b) \in E^2, (a \neq b \text{ et } aRb) \Rightarrow \text{non } (bRa)$ .

Sous cette forme, qui fait peut-être mieux ressortir l'opposition entre les deux notions, le caractère antisymétrique de l'ordre « étroit » est pleinement mis en lumière. (Et, ici encore, il faut mal interpréter l'implication pour imaginer que  $a \neq b$  s'oppose à une éventuelle réflexivité de  $R$ ).

Mais voici qu'apparaît une définition *nouvelle* de l'antisymétrie, comportant une implication mutuelle au lieu de l'implication simple.

2°  $\forall (a, b) \in E^2 (aRb \text{ et } bRa) \Leftrightarrow a = b$  (manuel de Seconde de la collection Quey-sannø et Revuz). Avec cette définition-là seules peuvent être antisymétriques les relations réflexives; par conséquent, et sans contestation possible cette fois, l'ordre « étroit » est exclu. Mais on peut s'interroger sur l'opportunité du changement de définition.

*Argument pour* : Toute relation transitive et antiréflexive est *ipso facto* antisymétrique au sens (1), cette antisymétrie ne sert donc à rien en l'occurrence.

*Argument contre* : La définition (2) introduit entre antisymétrie et réflexivité un lien qui n'a rien d'essentiel, alors que la définition (1), plus générale, s'appliquait indépendamment de toute considération de réflexivité.

*Et puis surtout il faudrait un minimum de stabilité*. Quand on vole à haute altitude, le looping est sans danger; ce n'est pas notre cas, à nous qui avec nos élèves faisons

plutôt du rase-mottes. Pas plus que conserver pour conserver, changer pour changer n'est un objectif valable; or on voit mal quels avantages de la définition (2) seraient assez décisifs pour justifier un flottement supplémentaire dans les esprits; ceux-ci sont déjà suffisamment inquiets.

Dans ma prochaine chronique j'analyserai les réactions des collègues à l'égard du Dictionnaire.

J. C.